

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

Présents : ROISINE Philippe, HUDRY-CLERGEON Vincent, MASSART Nathalie, PAILLOT Sarah, MOLON Philippe, HARDY Yann, CHEVALLEREAU Pascal, GUYONNAUD Stéphane, OUVRIER-NEYRET Pascal et SOBOTA Sylvain.

Absents : JONO Jean-Marc (a donné pouvoir à Sylvain SOBOTA), TISSOT Stéphane (donne pouvoir à Pascal OUVRIER-NEYRET) et DEMIZIEUX Chrystel (a donné pouvoir à Philippe ROISINE).

Pascal CHEVALLEREAU est désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- | | |
|--|---|
| 1) Approbation des comptes rendus des séances des 14 et 21 mars 2022. | 4) Travaux/bâtiments : point sur avancement ; |
| 2) Convention avec la Préfecture pour la dématérialisation des actes ; | 5) Informations et questions diverses. |
| 3) EAU : point sur le transfert avec la SPL Ô des Aravis ; | |

	Points abordés	Décisions prises	Points à revoir
0	Rajout de deux points à l'ordre du jour	Avis favorable pour rajouter les points suivants : - nouveau taux pour la taxe sur le foncier non bâti - augmentation du temps de travail d'un agent technique polyvalent	
1	Approbation des comptes rendus des séances des 14 et 21 mars 2022.	Approbation du compte rendu du 14 mars 2022 Avis favorable	
2	<u>Fiscalité</u> : Nouvelle délibération pour la taxe TFPNB : - TFPNB : de 81.50% à 81,34 %. La TFPB reste à 29 %.	Avis favorable	
3	<u>Augmentation du temps de travail d'un agent</u> : De 19/35 actuellement à 23/35 à partir du 1 ^{er} mai 2022	Avis favorable : 12 pour 1 abstention 0 contre	
4	<u>Convention avec la Préfecture pour la dématérialisation des actes</u> : Pouvoir de signature par Le Maire. (actes d'urbanisme et télétransmission)	Avis favorable	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
7	Vérifier auprès de l'assurance du véhicule si les conseillers peuvent l'utiliser	Le secrétariat			Le plus rapidement possible

5. EAU : point sur le transfert avec la SPL Ô des Aravis :

Transfert reporté en 2023.

Un accord est en cours de réflexion pour la gestion des problèmes de fuites d'eau potable et un projet de convention sera transmis.

Pour l'instant, Sylvain reste l'interlocuteur pour les questions et problèmes liés à l'eau potable.

6. Travaux/bâtiments : point sur avancement :

L'éclairage reste à poser dans la salle de motricité.

Les extincteurs pour la salle du catéchisme ont-ils été reçus ?

Un point a été fait sur l'ensemble de la voirie et des bâtiments. Un tableau de suivi sera communiqué ultérieurement pour information.

Déterminer un samedi matin pour prévoir une « matinée de corvée », réservée au nettoyage des regards. (Casse-croute à l'issue)